



Lettre aux adhérents Juillet 2025

Vient de se terminer une CCE exceptionnelle convoquée par le sous-préfet en présence, non moins exceptionnelle, du Ministre des Transports Philippe Tabarot.

Pressé par les medias de réagir sur le vif, l'ADNA a émis ce communiqué de presse :

SURVOLEZ, Y' A RIEN A VOIR!

ADNA06 exprime sa déception à la suite de la commission consultative environnement qui s'est tenue ce jeudi 31 juillet en présence de M Le ministre des Transports, Philippe Tabarot .

Les associations n'ont pas été consultées au préalable.

Aucune action concrète décidée en vue de réduire les nuisances subies par les riverains.

Absence de décision concernant la protection de l'environnement.

Le ministre et les élus locaux ont pris clairement position pour la défense de l'aéroport de Cannes-Mandelieu, au prétexte que celui-ci est un pilier de l'économie locale, ce qui n'a jamais été démontré.

Même discours depuis 30 ans, d'autant plus regrettable que le risque d'accident est important sur une zone très urbanisée.

Nous regrettons que le ministre, élu local bien connu, ne s'implique davantage dans la défense de l'ensemble des citoyens.

ADNA a produit un mémoire de synthèse dans lequel nous avons fait des propositions concrètes, aucune d'elles n'a été retenues.

Notre travail consiste à rester force de proposition et continuer de défendre les riverains contre ces nuisances.

Dès qu'il sera disponible, nous vous communiquerons le compte-rendu de cette CCE qui inclura tous les documents qui y ont été présentés.

Le président

Erratum : vous avez reçu récemment un duplicata de la lettre aux adhérents qui vous avait été envoyée en avril 2025. Nous nous en excusons.